

CAZALS

Philippe Rigal élu maire



Le premier nouveau conseil municipal réuni le 20 mars. /DDM

Le nouveau conseil municipal de Cazals s'est réuni vendredi 20 mars pour sa séance d'installa-

tion, marquant officiellement le début de la mandature issue d'un scrutin où deux listes étaient en

présence. À l'issue des élections, la majorité dispose de douze élus, dont six sortants, tandis que trois sièges reviennent à l'opposition. Lors de cette première réunion, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire. Deux candidats étaient en lice : Philippe Rigal, qui a obtenu 12 voix, et Francis Raclot, qui en a recueilli 3. L'élection des adjoints a suivi. Deux listes étaient proposées : celle composée d'Isabelle Pelatan, Sébastien Gabalde, Evelyne Rivière et Philippe Blanco a obtenu 12 voix ; la seconde, menée par Francis Raclot, Geneviève Roques et François Rolland, en a obtenu 3. Treize personnes ont assisté à cette séance d'installation, témoignant

de l'intérêt des habitants pour la vie municipale. En ouverture de réunion, Francis Raclot, tête de la liste d'opposition et désormais conseiller municipal, a indiqué envisager une démission de son mandat.

La séance s'est conclue par la lecture de la charte de l'élu local, rappelant les principes et les valeurs qui encadrent l'exercice des responsabilités municipales. À l'issue du vote, Philippe Rigal a tenu à remercier les Cazalaises et Cazalais pour leur soutien et a assuré qu'il mettrait tout en œuvre, avec son équipe, pour répondre aux attentes de la population.

De notre correspondant Samuel Capdeville